

**David NOËL**

Secrétaire de la section d'Hénin-Beaumont du PCF  
Conseiller municipal d'Hénin-Beaumont  
254 boulevard Fernand Darchicourt  
62110 Hénin-Beaumont

A Monsieur **Steeve BRIOIS**  
Maire d'Hénin-Beaumont  
Hôtel de Ville  
1 place Jean Jaurès  
62110 Hénin-Beaumont

*Hénin-Beaumont, le 30 septembre 2015*

Monsieur,

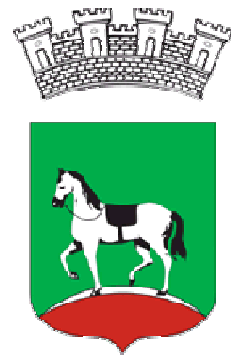
Avec une évidente mauvaise foi, vous avez refusé de mettre à l'ordre du jour du Conseil Municipal de ce mardi 29 septembre 2015 la motion qui vous avait été adressée pour que notre municipalité prenne un arrêté anti-coupures d'énergies.

Vous avez prétexté que cette motion, envoyée par courrier électronique à M. Edouard Blanc, directeur des affaires juridiques, avec copie à M. Bruno Bilde, adjoint au maire en charge des affaires juridiques, qui ne m'ont envoyé ni l'un ni l'autre aucune réponse, devait être obligatoirement imprimée et envoyée par courrier pour qu'elle soit traitée par le service courrier.

Ce n'est pas la méthode qui avait cours précédemment.

Vous retrouverez donc ci-joint la même motion que je représente pour le prochain conseil municipal. Je vous l'adresse par courrier mis ce jour dans la boîte aux lettres du service courrier à l'entrée de la mairie. Je vous demande donc d'accuser réception de mon courrier et de la motion jointe, conformément au règlement intérieur.

Je ne peux que déplorer votre mauvaise foi. Les difficultés de nos concitoyens à payer leurs factures de gaz et d'électricité méritent mieux que vos manœuvres consternantes de petit dictateur pour empêcher les élus de l'opposition de s'exprimer et de faire des propositions pour les habitants d'Hénin-Beaumont.



Je ne vous salue pas.

**David NOËL,**  
Secrétaire de la section d'Hénin-Beaumont du PCF  
Conseiller municipal d'Hénin-Beaumont

A handwritten signature in blue ink that reads 'David Noël'.